

Les évènements majeurs de la semaine

La semaine est clairement marquée par une offensive large de l'opposition à François Stifani.

- La première nouvelle majeure de la semaine est constituée par le courrier d'Alain Juillet, membre de l'ULRF, à tous les opposants. Elle constitue notre première partie ;
- La seconde partie concerne la montée en puissance de l'ULRF dont le premier Conseil d'Administration provisoire est convoqué pour le 19 novembre ;
- La troisième partie la politique de terre brûlée conduite par F. Stifani
- La Quatrième partie rassemble les trois communiqués produits en fin de semaine successivement par Claude Seiler, Francis Teitgen, et conjointement par FMR et le MYOSOTIS Ligérien, qui sont à la fois des mots d'ordre de mobilisation contre Stifani ce 3 décembre et l'annonce que des actions non encore dévoilées sont engagées ou sur le point de l'être tant vis-à-vis de me Legrand que vis-à-vis de Stifani et son détournement d'une Tenue de Grande Loge le 3 décembre
- Le cinquième chapitre traite des remous au sien du Grand Chapitre Français
- Enfin nous achèveront notre Revue par les articles divers.

Par ailleurs, ainsi que nous l'annoncions lors du précédente Revue de presse l'équipe de rédaction se transforme. Avec Philippe, c'est maintenant Christian qui va faire équipe, (et non pas un deuxième Philippe ainsi qu'initialement anticipé). Christian réside à Toulon au cœur de la province de Provence, l'un des fiefs du stifanisme !

ALAIN JUILLET LANCE UN APPEL A L'UNION DE TOUS LES OPPOSANTS

Le Mercredi 9 novembre

Le **blog de l'ULRF** dans son article « [Union sans arrière pensée](#) » et tous les myosotis publient relai d'une longue lettre [d'Alain Juillet](#) très critique des manœuvres de Stifani et des siens, et qui surtout, lui-même étant membre de l'ULRF, lance un appel à l'union tous les opposants (annexe 1).

Il s'agit de la création d'un comité de pilotage des forces, de toutes les forces de l'opposition à la gouvernance actuelle. Afin d'y apporter une plus grande sérénité Juillet propose que celui-ci ne rassemble que des Frères non engagés dans la campagne à la grande maîtrise.

Par ailleurs Alain Juillet appelle à monter à Levallois le 3 décembre.



Le même jour **le blog de l'EXPRESS, La Lumière** commente longuement la lettre sous le titre : « [Alain Juillet – La GLNF de François Stifani devient un système dictatorial](#) ».

Jeudi 10 novembre.

Dès le lendemain l'offre d'Alain Juillet reçoit un accueil très favorable des Ex GMP maintenant dans l'opposition. Le [blog Myosotis Paris Grande-Arche](#) et bien d'autres myosotis publient la [déclaration du groupe des 14 GMP](#)

Dans cette déclaration, le groupe des 14 GMP indique qu'ils rejoignent unanimement la proposition d'appel à l'union d'Alain Juillet, et s'alignent sur la proposition de ce dernier visant à ce que tous les délégués de Loge, que tous les Frères participent à la Tenue de Grande Loge afin qu'ils signifient leur volonté d'en finir avec cette mascarade.

Vendredi 11 novembre

Le [Myosotis Aquitaine](#) s'écrit « [Oh les beaux jours](#) », constatant que depuis 48 heures souffle un vent nouveau, toutes les sensibilités de l'opposition accueillant favorablement l'initiative d'Alain Juillet.

L'UNION DES LOGES REGULIERES (ULRF) PREND FORCE ET VIGUEUR.

Dimanche 6 novembre

Le blog de l'[ULRF](#) nous informe de la tenue du [1er Conseil d'Administration Provisoire de l'Union des Loges Régulières Françaises](#) le samedi 19 novembre prochain à Paris, dont le premier travail sera de préparer la première Assemblée Générale de L'ULRF

Le procès-verbal de réunion sera ensuite largement diffusé dans les délais les plus brefs.



Le [Myosotis des Flandres](#) reprenant un article de l'ULRF nous informe que les [actions de l'Union ne s'arrêtent pas](#).

Ainsi les réunions d'information organisées pratiquement tous les soirs dans les locaux de Bineau au cours des dernières semaines ont-elles permis d'informer plus largement les Frères et d'enregistrer de nouvelles adhésions individuelles et de Loges.

Il est à noter que ces réunions se déroulent dans toutes les provinces afin que l'information soit diffusée au plus près des Frères.



De son côté le [Collectif rhodanien](#) fait le point « [des questions d'actualité](#) » en Vallée du Rhone après l'appel d'Alain Juillet et les ralliements locaux, et par voie de conséquence appelle tous les Frères à rejoindre l'ULRF.



Les réunions d'information relatives à l'ULRF se poursuivent dans les provinces et en particulier [à Paris dont le Calendrier](#) est présenté de manière permanente sur [le myosotis Neustrie](#).

PISAN poursuit sa politique de terre brûlée.

Plusieurs blogs reprennent l'article du **Myosotis PACA**, « [Ferai-il le complexe d'Attila ?](#) » dans lequel on apprend que 187 loges soit environ 1 loge sur 8 ont déjà fait savoir aux avocats d'FMR qu'elles avaient fait l'objet de mesures illégales, notamment de mise en sommeil.

Dimanche 6 novembre

Le **myosotis Corse**, fait savoir dans « [Ordonnances de suspension](#) » que deux loges supplémentaires viennent d'être suspendues, amenant la Corse à rejoindre la moyenne nationale de 1 sur 8.

Mercredi 9 novembre

Dans « [ils nous poussent à la scission, et le sous titre : provocation à tous les niveaux](#) » le **Myosotis Maine-atlantique** aborde les différents moyens utilisés par Stifani pour faire pression sur les loges. Vol et voie de fait, les Intentions et pressions judiciaires et les Radiations massives en perspective des Frères et des loges sont les têtes de chapitre. Mais surtout il montre comment certaines loges n'ont pas craint de résister.

Vendredi 11 novembre

Le **Myosotis Occitan** publie un long article précis sous le titre « [Extorsion de fonds ? Appel à témoins](#) » rappelle que l'art. 312-1 du Code Pénal réprime « *le fait d'obtenir par violence, menaces de violence ou contrainte, soit une signature, un engagement ou une renonciation, soit la révélation d'un secret, soit la remise de fonds, de valeurs ou un bien quelconque. L'extorsion est punie de 7 ans d'emprisonnement et 100.000 euros d'amende* »

L'opposition à Stifani reprend une offensive vigoureuse

Vendredi 11 novembre ;

FRM, immédiatement suivi par le **Myosotis Breton** publient les communiqués de Claude SELIER (annexe 3) et du bâtonnier Francis TEITGEN (annexe 4).

- **Claude SELIER** s'élève avec force contre les fortes rumeurs indiquant les vellétés de Mme Legrand de vouloir imposer le paiement des cotisations non votées, invite tous les frères et toutes les loges sanctionnés à transmettre à FMR (*FMR - 21 rue Caillaux - 75013 Paris*) les copies des lettres recommandées qu'ils reçoivent ou vont recevoir pour non-paiement des cotisations ou contributions exceptionnelles.

FMR leur adressera à réception le pouvoir de représentation destiné à leurs avocats pour la saisine de la commission de recours gracieux, procédure obligatoire suivant l'article 9-4 des statuts, puis le cas échéant, du tribunal.

- Le **bâtonnier Francis TEITGEN**, quant à lui, nous informe que les ordres du jour pour le Souverain Grand Comité ainsi que pour la tenue de Grande Loge du 3 décembre 2011 sont sans contestation possible d'ordre civil.

Il somme donc l'administratrice ad hoc en la mettant en demeure de s'opposer aux démarches de celui-ci qui se comporte comme gestionnaire de fait, mais aussi lui demande de s'abstenir d'exiger des cotisations non votées par l'assemblée générale.

N.B.

Par rapport à cette note de F Teitgen nous avons noté la présentation et commentaires explicatifs très clairs fournis par le **Myosotis Lutèce** sous le titre « [Recadrage](#) ».

Samedi 12 novembre

Le **Myosotis Ligérien** dans son article « [Communiqué de FMR-LML](#) » nous informe du dépôt d'une **demande d'autorisation de manifestation sur la voie publique** afin que, dans le respect de la

loi, puisse s'exprimer dignement et calmement la juste indignation des frères conformément aux appels des différents courants de l'opposition.

Confirmant l'appel d'Alain Juillet, ce communiqué commun appelle tous les frères de la GLNF à se mobiliser et à se préparer à rejoindre l'espace Marcel Cerdan de Levallois-Perret le 3 décembre afin d'y faire entendre leur détermination et leur désir de protéger la franc-maçonnerie de Tradition.

Il est bien trop tôt pour en fixer aujourd'hui les formes précises, comme il n'est pas exclu que d'autres actions en cours, sur lesquelles il n'est pas souhaitable de communiquer pour le moment, ne viennent finalement bouleverser la belle mise en scène prévue par François Stifani.



Le blog **Myosotis PACA** dans son article « [FMR et Myosotis Ligérien mobilisent](#) » souligne la pertinence de la demande d'autorisation à manifester sur la voie publique, étant donné qu'avec ou sans cotisation payée, de nombreux Frères seront de toute façon empêchés d'entrer par des vigiles aux ordres de Stifani pour cette cérémonie conçue pour la seule gloire de l'égo de l'Ex-GM/Président démissionnaire.

Dimanche 13 novembre,

Le blog de **l'EXPRESS, la Lumière**, commente longuement les prises de positions successives de Claude Seiler dont il souligne, « qu'il attaque l'administratrice judiciaire et mandataire ad hoc de l'obédience, Maître Monique Legrand. Sans Gants » et ceux de Francis Teitgen sous le titre « [L'opposition à la gouvernance GLNF reprend vigoureusement l'offensive](#) »

DES REMOUS AU SEIN DU GRAND CHAPITRE FRANÇAIS.

Samedi 12 novembre

Le **Myosotis Savoie-Dauphiné**, demande « [Que se passe-t-il dans la province Dauphiné-Savoie](#) » compte tenu du silence de celui qui assure l'intérim de GMP local, et vient de rencontrer longuement Daniel Jac...t, l'émissaire de Stifani.

Question d'autant plus pressante que l'émissaire de Stifani a été vu sortir très content de sa rencontre, et de plus inviter des Frères du rite Français à aller le 19 nov. à Lyon pour soutenir la candidature de Philippe Thom...s comme N°1 du Grand Chapitre Français (*en remplacement de Paul Fallet démissionnaire pour cause de graves soucis de santé*)



Article qui reprend en partie et vient en résonance de l'article du **Myosotis PACA** «[Serait-il un sous-marin de Stifani](#)?» dans lequel César s'étonne des premières ordonnances et premières déclarations de Philippe Thom...s, à l'opposé de la politique massivement approuvée il y a six mois par le Grand Chapitre Français., et donc de ce qui semble être une allégeance à Stifani par le candidat pressenti pour la fonction N°1 de la Juridiction du rite Français.



Dimanche 13 novembre

Le **Myosotis Savoie-Dauphiné**, publie « [maintenant ça suffit](#) ». il s'agit en fait du titre d'une nouvelle lettre d'information que vont produire des FF du rite français, à la fois choqués par les actions de désinformation de quelques Frères du Français et frappés par le manque de connaissance de la réalité de la situation, (encore aujourd'hui !) par de nombreux Frères de leur environnement.

ARTICLES DIVERS

Samedi 5 novembre

Le **Myosotis Réunionnais** nous dresse de façon humoristique le portrait du « Pervers narcissique » d'après Isabelle Nazare-Aga (extraits du livre "Les manipulateurs sont parmi nous").

À vous de trouver la pertinence de cet article...

Le jeudi 10 novembre

Le **Myosotis PACA** nous invite au Club écossais du grand temple de Marseille, sous le titre « [Thé dansant et série de purs hasards](#) »

On y découvre une succession bien surprenante, mais tout à fait représentative, de la nébuleuse Foellnéro-stifanienne, de coïncidences entre la SA la Truelle-le Club Ecossais-le GLNF 101, la direction stifanienne de la province de Massilia, etc... et le constat que Me Legrand n'a toujours pas fait engager les véritables audits.

EN CONCLUSION

Nous percevons clairement que cette crise de la GLNF, comme celle-ci n'en a jamais connue depuis bientôt 100 ans, arrive dans une phase finale.

D'un coté, les GMP stifaniens se sont lancés dans une compétition interne pour remplir au plus vite leur quotas de suspensions, radiations, et mises en sommeil de loges ;

De l'autre coté, l'Union des Loges Régulières se structure et convoque la première réunion de son conseil d'administration provisoire, et l'union des diverses tendances (hors celles qui ont déjà adhéré à l'ULRF et à la maison des Maçons) prend forme également à l'initiative de Juillet, lui-même membre de l'ULRF ;

De plus FMR et les Myosotis nous informent des actions en justices nouvelles dont ils menacent aussi bien Stifani que Me Legrand.

Il est certain que cette confrontation monte en puissance, et que plus aucun Frère ne pourra dire « je ne savais pas. »

Fraternellement

Philippe et Christian

ANNEXE 1 : LETTRE D'ALAIN JUILLET

Mon Très Cher et Bien Aimé Frère,

Lors de la suspension des relations avec la GLNF par la Grande Loge Unie d'Angleterre, même les plus sceptiques d'entre nous ont pu constater que le mensonge était bien le seul mode de communication de celui dont le principal titre de gloire aura été de nous faire rejeter par la majeure partie de la Franc-maçonnerie internationale. Devant une telle honte dans cette façon de procéder vis à vis de nos Frères Anglais, j'ai donc décidé de m'astreindre au silence pour prendre le recul nécessaire afin d'observer, écouter les Frères, suivre les initiatives prises et analyser les actions

engagées par les uns et les autres au travers de la lecture des blogs et des diverses publications. Puis est venu le temps de l'échange et du partage du constat et des idées avec les Responsables de nos Rites et de Grandes Loges étrangères.

Contrairement à ce que François Stifani veut nous faire croire à travers des Brèves répétitives et lénifiantes, dans lesquelles il utilise le verbe maçonnique comme paravent pour abuser les Frères, la situation de notre Obédience se dégrade tous les jours un peu plus. Dans une fuite en avant ayant pour objectif exclusif de conserver le pouvoir et ses avantages, celui qui nous a délié de tout engagement à son égard en démissionnant de la présidence de l'association se considère toujours Grand Maître de l'Obédience. Il est vrai que nous sommes dans l'attente d'une décision de la cour d'appel dont les reports successifs sans justification réelle et sérieuse posent à certains de façon flagrante et cruciale le problème de l'indépendance de la justice française à quelques mois d'élections nationales.

Face à un administrateur judiciaire qui laisse malheureusement faire François Stifani, celui-ci continue de diriger pleinement la GLNF en utilisant les talents procéduriers de ses conseils pour retarder le plus possible l'échéance du vote qui décidera s'il a gagné ou perdu. Pour assurer sa victoire il en profite pour éliminer, dans des conseils de discipline aux relents de tribunaux révolutionnaires, tous ceux qui ne sont pas de son avis et réclament le respect des règles maçonniques et de la régularité. Il nomme des hommes de main zélés, assoiffés de la reconnaissance profane qui leur a toujours manqué, à des postes de responsabilité selon des critères qui relèvent plus d'une communauté de langage, de rites et d'intérêts propres à certains habitués des chambres de justice de la république qu'à des qualités maçonniques éprouvées. Ayant remplacé depuis le début de la crise largement plus de la moitié des membres du Souverain Grand Comité, il se crée une majorité « démocratique » pour assurer sa réélection qui frôlera bientôt les 99,9% chers à certains de ses amis étrangers.

Tout ceci s'accompagne d'une propagande montant les uns contre les autres, loges bleues contre hauts grades ou grades de sagesse, province contre Paris, intellectuels contre clubistes, où les mensonges et les amalgames en tous genres sèment le doute et trompent beaucoup de nos frères. La pratique systématique du bouc émissaire lui permet de rejeter sur d'autres ses propres erreurs et turpitudes. Tout ce qui tourne autour de la perte de la reconnaissance auprès des grandes loges étrangères et les attaques contre les principaux Rites, plus particulièrement le REAA et le RF, en sont des exemples flagrants. Force est de constater que le secret d'appartenance est bafoué tous les jours et que la pratique de la fraternité n'est pas celle pour laquelle nous sommes entrés en maçonnerie. A marche forcée François Stifani n'a de cesse de nous faire passer d'une organisation maçonnique à un système dictatorial dont chacun reconnaîtra l'origine et le modèle et dans lequel certaines relations africaines provoquent malheureusement un questionnement des journalistes d'investigation sur leur finalité.

Dans le même temps les multiples tendances de l'opposition se déchirent à coup d'anathèmes. En dépit de la bonne volonté de leurs auteurs, les pétitions sans avenir sérieux vu le nombre de signataires ou les lettres de protestations aux diverses institutions qui ne répondent jamais dans une pratique de neutralité rarement bienveillante, se perdent dans le néant. Les organisations et textes juridiques imaginés pour une évolution nécessaire aujourd'hui bloquée par la volonté d'un homme, les suppliques à un administrateur judiciaire qui oppose le silence et se réfugie dans ce qu'elle pense être la stricte application de la loi ne débouchent sur rien de concret. Les enquêtes des blogs qui souvent lèvent des coins du voile camouflant les dérives de notre obédience, les actions plus physiques d'occupations de certains indignés, sans oublier les cris de tous ceux que l'on jette hors du Temple pour les faire taire, ne donnent aucun résultat tangible. De surcroît, dans une parfaite illustration du syndrome du village gaulois, chaque initiative d'un clan est dénoncée avec force par les autres au nom de l'histoire, de la règle, de sa vision de la maçonnerie ou de relations passées conflictuelles.

Au lieu d'avancer unis à la bataille contre un adversaire à la résistance d'autant plus redoutable qu'il se bat le dos au mur, convaincu de son impunité, nous sommes les spectateurs et les victimes du bal des égos des nombreux prétendants, convaincus qu'ils ont un motif à leurs yeux évident pour briguer la magistrature suprême. Il s'y ajoute, car il faut le reconnaître, un grand nombre de Frères qui souhaitent réellement un changement mais veulent le voir assumé par

d'autres, dans une application pratique du principe de précaution dont nous savons malheureusement qu'il caractérise un comportement nous remémorant douloureusement certaines heures sombres de notre histoire.

Parmi les multiples initiatives récentes deux me paraissent porteuses d'une plus grande efficacité par leur capacité de rassemblement si nous sommes capables de les faire évoluer : l'ULRF et le groupe des 14 GMP dissidents. Le problème est simple : pour réussir nous devons rassembler un maximum de Frères et de loges identifiables et parfaitement identifiées car c'est le principal signe de légitimité reconnaissable par la Grande Loge Unie d'Angleterre et nos pouvoirs publics. Seuls ces deux ensembles peuvent y parvenir s'ils travaillent ensemble puisqu'en interne à la GLNF tout opposant imprudent fait l'objet d'une chasse aux sorcières étonnante, l'actuel Guide autoproclamé arguant par ailleurs que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Parallèlement nous devons nous montrer solidaires de tous les frères, quelles que soient leurs sensibilités, qui subissent les foudres de l'équipe actuelle pour délit d'opinion. Enfin il faut donner des consignes appliquées par tous pour reprendre l'initiative. C'est ainsi que dans le cas où la tenue de Grande Loge se tiendrait le 3 décembre, il ne faudra pas pratiquer la politique de la chaise vide mais y participer sans faire de scandale mais en refusant par notre vote tous les rapports présentés et bien entendu la nomination des membres du comité de discipline.

Aujourd'hui, sous les coups de boutoir des attaques et des actions de basse propagande venues de tous bords, les GMP en dissidence sont éclatés en plusieurs parties et leurs chefs accusés de tous les maux. De même l'ULRF, association fraternelle à laquelle chaque membre de la GLNF peut adhérer sans problème conformément à la décision du 2 octobre 2001 du tribunal de Nice, a été travestie en une coterie de membres de FMR et des blogs Myosotis voulant créer une obédience alors qu'il suffit d'en lire les statuts pour rendre évidente et flagrante la manipulation de communication de François Stifani sur le sujet. Chacun de ces groupes, qui se sont organisés autour de ses spécificités, est bien entendu infréquentable aux yeux de tous les autres. Au lieu de se laisser intoxiquer par des manipulations venues principalement de l'obédience, tout le monde ferait mieux de s'inspirer de la sagesse de notre bon roi Henri IV pour qui Paris valait bien une messe et se souvenir que c'est l'union qui fait la force.

Après avoir consulté et travaillé avec les fondateurs et des frères de bonne volonté à l'ULRF, dont je fais partie depuis l'origine, j'ai échangé avec la plupart des GMP pour comprendre les différences d'approches. J'ai discuté avec des candidats déclarés comme Jean Murat, ou des Frères de grande expérience comme Jean Claude Tardivat, et d'autres moins connus publiquement mais reconnus aussi pour leur sagesse. Fort de leurs avis et réflexions, je propose de créer un comité de pilotage commun à toute l'opposition dans lequel j'invite tous les leaders et candidats à me rejoindre pour qu'il soit le plus représentatif possible. Compte tenu de ma volonté de ne pas être candidat à la Grande Maîtrise, comme je l'avais déjà écrit en son temps à François Stifani, je suis prêt à en assurer la présidence et en être le porte parole en apportant les conditions et la garantie d'un dialogue nécessaire car réclamé par la majorité des Frères. Sans que ceci revête une quelconque obligation d'appartenance pour les participants, le secrétariat en sera assuré par l'ULRF qui est actuellement la structure la mieux organisée. Elle va procéder dans les prochains jours à la première réunion de son conseil d'administration, plus ouvert aux différentes sensibilités de l'ensemble de notre Obédience que la structure provisoire en place, puis j'organiserai une première réunion du comité de pilotage de l'opposition dans la période précédant le 3 décembre.

Dans ce cadre, personne ne devra chercher à imposer ses idées aux autres car aucun des opposants ne détient la vérité absolue et n'a le monopole des vertus maçonniques ou de l'interprétation de la règle en douze points. C'est pourquoi ce rassemblement ne peut se faire qu'autour de quelques principes communs, définis le mois dernier dans deux déclarations signées par la quasi-totalité des opposants, dont le premier est le départ de François Stifani.

Si nous y arrivons, et je ne doute pas que nous y parvenions, une équipe devra alors se mettre en place pour arrêter les dérives, remettre de l'ordre et restaurer la confiance pour organiser l'élection du futur Grand Maître dans un climat apaisé, loin des règlements de compte déjà préconisés par quelques revanchards adeptes de la charia ayant oublié la force de la tolérance et de la fraternité. Pour éviter toute suspicion pas forcément illégitime, ceci impliquera que tous les membres de

l'équipe chargée de remettre en marche l'obédience durant cette période intérimaire s'engagent à ne pas se présenter à la Grande Maîtrise. Je suis convaincu que c'est la seule solution pour que tout le monde se fédère sans arrière-pensée et retrouve l'unité indispensable. C'est aussi pourquoi, ayant réussi ma vie ailleurs et n'ayant pas d'ambition particulière, je suis prêt à en assurer le pilotage dans l'intérêt de tous. Durant cette période intérimaire, tous les prétendants pourront alors faire campagne avec leurs équipes, expliquer leurs idées et les mesures qu'ils veulent prendre pour que les frères puissent choisir en toute sérénité celui qui représentera le mieux les attentes de la majorité et permettra de reprendre notre vraie place parmi les Grandes Loges dans le concert mondial.

Je ne peux cependant conclure cette lettre sans envisager la possibilité d'un échec car l'adversaire est coriace et ses appuis occultes non négligeables depuis qu'il nous a inféodés au pouvoir en place comme le rappelle un livre récent sur « La République du copinage ». Le combat que nous menons en interne pour retrouver la lumière de nos fondamentaux est en opposition totale avec l'approche de François Stifani et de sa petite clique devenue quasi familiale. Les modifications statutaires, les changements de responsables, les pratiques actuelles alternant promesses et menaces rendent notre action très difficile. Nous ne réussissons que si la justice et l'État jouent leur rôle pour faire respecter les règles et lois de la République car nul n'est au dessus des lois qu'il soit franc maçon, avocat ou président d'association et tout finit par se savoir. Quoiqu'en pense les dignitaires actuels, le temps travaille pour nous.

Si nous échouons le problème se posera de décider si nous restons dans un système qui n'aura plus rien de maçonnique ou si nous partons. Dans ce cas il faudra choisir si nous abandonnons la maçonnerie ou si nous allons travailler ailleurs dans une Grande Loge régulière étrangère ou en France dans une obédience non régulière. A l'heure actuelle un certain nombre de Loges et de Frères ont entamé ce processus à Paris et en province. Pour ma part je continuerai le combat jusqu'au bout pour la défense de la maçonnerie traditionnelle et de la régularité à la GLNF mais en cas d'échec je resterai en France quoi qu'il arrive. La sagesse est aussi de savoir que notre démarche se situe hors du temps face à un profane en tablier confronté à des échéances qui sont inéluctables.

Que le Grand Architecte nous donne force et courage dans ce juste et légitime combat devenu le devoir de chaque Maçon reconnu et régulier pour redonner aux frères cette espérance et cette foi dans l'avenir de l'homme qui caractérise la franc-maçonnerie universelle. Tous ensemble il est temps de retrouver le chemin de cette parole que nous avons perdue par la faute et l'obstination d'un seul qui devra en assumer l'entière responsabilité face à l'histoire mais aussi face à ses pairs.

Sois assuré, mon Très Cher et Bien Aimé Frère, de mon affection toute fraternelle.

Alain Juillet

Annexe 2 : Communiqué de Claude SELIER

Mes très chers Frères,

Prenez connaissance du communiqué du Bâtonnier Francis TEITGEN qui est reproduit ci-dessous.

Vous verrez que Maître Monique LEGRAND semble décidée à soutenir l'attitude scandaleuse de François STIFANI qui va jusqu'à usurper les fonctions dévolues à l'administrateur ad hoc. Elle semble se satisfaire qu'il soit empiété sur les fonctions qui lui ont été dévolues par la justice de la République.

Nous apprenons qu'elle envisage même de faire adresser un courrier à tous ceux qui n'auraient pas réglé leur cotisation pour les exclure de la GLNF et leur interdire ainsi de s'opposer à la honteuse gouvernance de la GLNF. Certains de ces courriers commencent à nous parvenir. Nous allons nous opposer avec vigueur à cette initiative.

Je vais confirmer dès la semaine prochaine à Maître LEGRAND la lettre que je lui ai adressée le 4 mai 2011 lui demandant de convoquer la Commission de Recours Gracieux préalablement à toute intervention en justice conformément à l'article 9 des statuts de la GLNF. Nous avons différé cette confirmation espérant une décision plus rapide de la Cour.

J'invite les frères et les loges sanctionnés à transmettre à FMR les lettres recommandées qu'ils reçoivent et nous leur adresserons à réception le pouvoir de représentation destiné à nos avocats.

Nous voyons bien que le combat arrive à son terme, mais nous avons encore besoin de toute votre énergie pour faire triompher et le droit et la vérité.

Pour ceux d'entre vous qui doutent encore ; soyez certains que rien ne peut arrêter ceux qui combattent pour une juste cause.

L'Union des Loges Régulières est le lieu où nous devons nous rassembler.

Toute l'opposition montre désormais sa volonté d'union et nous nous en réjouissons.

Avec mes sentiments fraternels

Claude SEILER

ANNEXE 3 : COMMUNIQUE DE ME FRANCIS TEITGEN

FMR a mis en place, avec l'aide des Frères courageux et opiniâtres qui mènent depuis bientôt trois ans le combat judiciaire contre François Stifani et ses proches, les mesures qui s'imposent dans la situation actuelle qui est tout à fait préoccupante.

Le prétendu grand maître a convoqué une tenue solennelle de Grande Loge le 3 décembre 2011 ainsi qu'un Souverain Grand Comité le 2 décembre 2011. L'ordre du jour de ces réunions est sans contestation possible d'ordre civil.

Ainsi, François Stifani continue de confondre volontairement le président et le grand maître afin de s'immiscer en permanence dans la gestion de votre association bien qu'il ait démissionné de toutes les fonctions exécutives qui étaient les siennes. Cette stratégie est d'autant plus choquante qu'aucun ne le reconnaît plus comme grand maître et que la confusion qu'il entretient a contraint les obédiences étrangères à suspendre leurs relations avec la GLNF.

C'est pourquoi, FMR et les frères impliqués dans la bataille devant les tribunaux ont donné mission au bâtonnier Francis TEITGEN, leur avocat depuis l'origine, de mettre en demeure Me Monique Legrand, administrateur judiciaire nommé à leur requête, de s'opposer aux nouvelles démarches de François Stifani et de lui interdire de se comporter en gestionnaire de fait.

Il est également demandé à l'administrateur de s'abstenir d'appeler les cotisations, a fortiori avec des menaces de sanctions, puisque les statuts de la GLNF prescrivent que c'est le conseil d'administration, et lui seul, qui, sur proposition du grand trésorier, soumet à l'assemblée générale ordinaire annuelle le montant des cotisations qui doivent être appelées au regard des comptes sociaux et du budget.

Or les fonctions du conseil d'administration sont assurées aujourd'hui par l'administrateur judiciaire et lui seul, qui ne saurait dès lors tolérer, sauf à compromettre la bonne exécution de la mission qui lui a été confiée par le tribunal, quelque empiètement que ce soit sur ses compétences.

Si des cotisations étaient appelées nous demanderions à tous les Frères qui ne l'ont pas encore fait de prendre contact avec nous, afin de saisir la commission de recours gracieux et, le cas échéant les tribunaux, pour faire cesser cette violation des règles qui régissent notre association.

Nous attendons avec sérénité l'arrêt de la cour d'appel de Paris qui doit être rendu le 13 janvier 2012 et qui, n'en doutons pas, sera dans la ligne définie par le tribunal de grande instance de Paris, rappellera à François Stifani et à ses proches que la force reste au droit.

Francis TEITGEN

Avocat à la Cour, Ancien Bâtonnier de l'Ordre